

Colloque international :
**"*Bloody politics* : comment les princes de la Maison de France ont
façonné la vie politique (1661-1848)"**
Université de Trèves, 20 et 21 juin 2024

Quel fut le rôle politique joué par les princes et princesses du sang en France entre le retour en grâce du prince de Condé en 1661 et la fin de la monarchie (1848) ? Telle est la question centrale posée par ce colloque international qui propose de faire le point des apports historiographiques récents et des chantiers en cours sur la question. Si l'historiographie s'est longtemps intéressée au rôle des princes français dans les guerres de religion du XVI^e siècle et la Fronde au XVII^e siècle, le silence des armes de la part des princes a longtemps pu être confondu avec un retrait, de leur part, du champ politique. Or, la querelle des princes légitimés pendant la Régence, le soutien apporté par le prince de Conti au Parlement de Paris dans sa lutte avec Louis XV, ou encore le "c'est illégal" opposé à Louis XVI par le duc d'Orléans en pleine séance royale en 1787 montrent qu'il n'en fut rien. S'ils ne prennent plus les armes contre leur roi après la Fronde, les princes du sang ont su faire de la politique autrement. Peut-on aller jusqu'à parler de leur "soft power"? Leur statut de "dynastie de secours" ou de "roi de rechange", leur énorme fortune, leur autorité sur des pans considérables du royaume de France ne serait-ce qu'à travers leurs apanages, font des princes du sang et de leur entourage des clefs de lecture trop souvent négligées lorsqu'il s'agit d'écrire l'histoire politique de la France.

Incompatible avec la vision classique de l'absolutisme, encore portée par une certaine historiographie française malgré la remise en cause du concept par Nicholas Henshall dès 1992 (*The Myth of Absolutism*), puis - d'une manière plus modérée - par Fanny Cosandey et Robert Descimon en 2002 (*L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*), l'histoire du rôle politique des princes du sang est l'objet du dernier livre d'Arlette Jouanna (*Le sang des princes. Les ambiguïtés de la légitimité monarchique*, Gallimard, 2022). Elle y insiste sur le soutien apporté par certains princes du sang au "constitutionnalisme" et présente un tableau complexe entre continuités et ruptures dans les conceptions et moyens d'action politique des princes et princesses du sang. Damien Tricoire (*Die Aufklärung*, 2023) a suggéré que le patronage des princes et de la haute aristocratie française ait pu jouer un rôle dans le développement exceptionnel des Lumières françaises et, plus largement, d'un espace public délibératif et oppositionnel dont le Palais-Royal serait une des matérialisations les plus abouties. Ce colloque propose d'approfondir la question du rôle joué par les princes et princesses du sang et leur entourage dans l'espace public mais aussi à la cour, prise comme un champ de luttes et de rivalités entre une centaine de familles détentrices de principales charges curiales (Horowski, 2012 et 2019).

Au-delà d'une étude de la France d'Ancien Régime, nous désirons par ce colloque ouvrir des perspectives comparatives. Quelles spécificités le règlement de la succession au trône de France et le statut de princes du sang en résultant entraînent-ils pour les idées et pratiques politiques ? D'autres conceptions de la place des membres de la famille royale mènent-elles à d'autres configurations politiques et sociales ? La question se pose tant dans une perspective diatopique que diachronique. Nous désirons donc comparer la place et les activités des princes et princesses du sang dans l'Ancien Régime français avec celles de la première moitié du XIX^e siècle et leurs équivalents dans d'autres États européens et non-européens.

Axes du colloque:

- Conceptions de la constitution française et du droit naturel dans l'entourage des princes et princesses du sang;
- Princes et princesses du sang dans les luttes entre factions curiales dans l'Ancien Régime;
- Rôle des princes et princesses du sang dans l'opposition parlementaire d'Ancien Régime;
- Rôle des princes et princesses du sang et développement de la sphère publique dans l'Ancien Régime (création d'espaces de débats, de clubs, patronage envers les hommes et femmes de lettres, les imprimeurs et libraires);
- Princes et princesses du sang et Révolution française;
- Statut et activités des membres de la dynastie impériale sous Napoléon Ier;
- Princes et princesses du sang dans la Restauration;
- Princes et princesses du sang sous le règne de Louis Philippe d'Orléans;
- Différentes configurations des membres des dynasties à travers l'Europe et le monde.

Modalités de transmission des propositions de communication : Les propositions de communications (2500 signes maximum), accompagnées d'une courte bibliographie, sont à transmettre par courriel à l'adresse suivante **papa@uni-trier.de** avant le 30 juin 2023.

La langue de travail du colloque sera l'anglais mais les propositions de communication et les communications en français seront possibles.

Le colloque international se tiendra à Trèves les 20 et 21 juin 2024. Les organisateurs demanderont un financement pour couvrir les frais de voyage et d'hébergement de tous les participants.